

QUI SOMMES-NOUS ?

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA est une organisation faitière indépendante à but non lucratif qui œuvre pour la protection et le développement soutenable des Alpes. Elle comporte un secrétariat international au Liechtenstein, sept représentations nationales dans les pays alpins et une représentation régionale au Tyrol du Sud. La CIPRA constitue un réseau actif qui s'appuie sur une centaine de membres – organisations, institutions et particuliers – répartis dans tout l'arc alpin.



CIPRA

**LEBEN IN DEN ALPEN VIVRE DANS LES ALPES
LIVING IN THE ALPS VIVERE NELLE ALPI ŽIVETI V ALPAH**

QUE VOULONS-NOUS ?

Habiter, travailler, aimer, mourir, chanter, randonner, exulter : la vie dans les Alpes, avec ses multiples facettes, doit rester attrayante et bénéfique. Pour les générations présentes et futures. Nature intacte, identité culturelle, justice sociale et sécurité matérielle sont nos fondements de la vie. Convaincus qu'à long terme ne durera que ce qui est écologiquement et socialement soutenable, nous nous engageons pour la protection et le développement soutenable des Alpes. Nous visons des modes de vie et des systèmes économiques qui respectent la nature et les ressources naturelles afin que le jardin suspendu au cœur de l'Europe continue à fleurir et prospérer.



Annecy/F, © Antoine Berger

QUE FAISONS-NOUS ?

UN TOIT POUR LES ALPES

Fondée en 1952, la CIPRA enjambe les frontières linguistiques, culturelles, géographiques et politiques pour rapprocher les personnes et les organisations qui agissent en faveur du développement soutenable dans les Alpes. Elle devient organisation faîtière en 1975 et compte plus de 100 membres -institutions, organisations et particuliers.

▲ **1975 - 1992**
Création des représentations de la CIPRA en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en France, en Slovénie, au Liechtenstein, en Italie et au Tyrol du Sud.

▲ **DEPUIS 1984**
Publication de la revue thématique CIPRA Info, désormais Alpenscène.

ENGAGEMENT POLITIQUE

La CIPRA donne du poids à la politique alpine sur la scène internationale. L'événement marquant a été la signature en 1991 de la Convention alpine. La CIPRA y siège en tant qu'observateur officiel, apporte des idées et des bases de discussions sur les thèmes d'actualité et émet des avis sur les positions, les stratégies et les plans d'action.

▲ **1995**
Médaille d'or du Prix de l'Environnement de la Communauté de travail des Alpes centrales Arge Alp.

▲ **1991**

COUPS DE POUCE AUX VILLES ET AUX COMMUNES RURALES

En 1996, la CIPRA participe à la naissance du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Depuis, elle accompagne son développement, réalise ses projets et fournit un support administratif. La CIPRA assure également le secrétariat et la mise en œuvre des projets de l'association « Ville des Alpes de l'Année », fondée en 1997.

▲ **1996 / 1997**

▲ **1996 - 2005**
Organisation de l'Académie d'été « Les Alpes à la une » au Liechtenstein.

▲ **1998, 2001, 2007**
Publication de trois Rapports sur l'état des Alpes, proposant une approche interdisciplinaire du développement dans les Alpes.

▲ **1998**
« Etoile d'or » de la Fédération européenne des Associations des Journalistes de Tourisme (FEDAJT) pour son action en faveur d'un développement soutenable dans le tourisme.

▲ **2001**
Grand Prix Binding pour la protection de la nature et de l'environnement décerné par la Fondation Binding, Schaan/FL.

▲ **2002**

INFORMER LES ALPES

La CIPRA mène une politique de communication plurilingue, approfondie et fiable. En 2002, Année de la montagne, elle lance alpMedia, un bulletin d'information alpin. Cette Newsletter transmet régulièrement nouvelles, informations et annonces de manifestations, provenant de tous les pays alpins. Les informations sont constamment actualisées sur le site internet www.cipra.org.

▲ **2003**

Prix « Alp Web Award 2002 » décerné par le Club alpin italien.

▲ **2003**

Participation à la création de l'« Alliance des villes de montagne d'Asie centrale » sur le modèle du réseau de communes « Alliance dans les Alpes ».



DEPUIS 2004 TRANSMETTRE ET ENCOURAGER

La CIPRA encourage à agir. A travers ses projets elle fait connaître des idées et moyens pour passer à l'action : construire un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme ; créer des corridors pour qu'animaux et plantes puissent effectuer leurs migrations et se reproduire ; protéger le climat et s'adapter au changement climatique sans nuire à la nature. Apprendre par et avec les autres, telle est la devise.

▲ **2006**

CIPRA met le changement climatique sur l'agenda de la Convention alpine en réclamant un plan d'action.

▲ **2008**

Prix « Premio Gambrinus Giuseppe Mazzotti » pour le 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes.

▲ **2010**

Coup d'envoi du prix d'architecture « Constructif » en collaboration avec la Principauté du Liechtenstein.

▲ **2010 / 2011**

Publication de compacts, rapports de fond sur la gestion du changement climatique.

▲ **2012**

Prix pour le développement soutenable, décerné par l'association royale néerlandaise d'escalade et de sports de montagne.